

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0059181

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0000 209

Société : Royal AIR MAROC

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bourouza A SAADIA

Date de naissance : 01.01.1945

Adresse : 151 Rue NE 32 62 17 oultre casas

Tél. : 06 40 70 89 28 Total des frais engagés : 3296,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13 Sept 2023

Nom et prénom du malade : Bourouza SAADIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *HTA*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : *CARDIOLOGIE*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *maladie*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 12/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13 Sept 2023	CG + ECG	30000		<p>J. HOUARI Chaymaa CARDIOLOGUE Cabinet EL Guifa, Bd Oued Oum Rabi S/P N° 37 1er étage - Casablanca Tél. 05 22 90 64 47 - Fax 05 22 90 65 78</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZEKRI Abdellah	13/09/23	2996.98

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		200	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT	223	782	1
EXP	11	2025	
PPY	180.00		

LOT 223974 1
EXP 11 2025
PPV 180.00

LOT 230824 1
EXP 02 2026
PPY 180,00

6 118001 100873
Cardenstiel® 5 mg
 Comprimés pelliculés sécables B/30
 PPV: 58,10 DH

786216279

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

700-4
E 1 /25
P 150.10

0 : 4
2 5
5 : 0

1200

43,30 ✓

Barcode

6 119001 130306
TRIPLEXAN 10mg/2,5mg/10mg
30 comprimés pelliculés
PPV : 184,00 Dh
Servier Maroc - Casablanca

6 118001 130306
 TRIPLEXAM 10mg/2,5mg/10mg
 30 comprimés pelliculés
PPV : 184,00 Dh
 Servier Maroc - Casablanca

ANN
 12/12/2009 00:00:00
 2009/01/12 00:00:00
 NPN: 800130506
 TRIPRAM 10mg/2.5mg/10mg
 30 comprimés pelliculés
 PPV : 183,00 Dh
 Servier Maroc - Casablanca

LOT : 5778
PER : 12 - 24
P.R.V : 36 DH 00

~~LOT : 3927
PER : 05 - 25
P.F.W : 36 DH 00~~

~~LOT : 3927
PER : 05.25
PPV : 36 DH 00~~

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V :21DH80

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V:56DH60
LOT:122E004
PER-DS 206
6 118000 061465

LOT PUC: 198.00DH
C237
2025-09
CNK 3259-850

LOT 0205
2025-05
PUC: 198.00DH
CNK 3259-850

A standard linear barcode is positioned at the bottom of the page. It consists of vertical black bars of varying widths on a white background. A small portion of the yellow book cover is visible behind the barcode.

**ASPEGIC 100MG
SACHETS B20**
P.P.V : 21DH80

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60

REV.: 2021/11/0

I
REV.: 2021/11/0

**ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80**

6 118000 0

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V:21DH80

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
6 118000 061117

الدكتورة شيماء هواري

Dr Chaymaa HOUARI

ال اختصاصية في أمراض القلب لدى الكبار والصغار

Médecin Spécialiste en Maladies Cardiovasculaires

Lauréate de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Diplômée en Echodoppler Cardiaque de l'Université Bordeaux - Segalen

Diplômée en Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en Exploration Vasculaire non Invasive de l'Université Paris Sud

Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris - France

13 SEPT 2023

Mme SAADIA BOUROUZA

21 80 x 5

- 1) ASPEGIC 100 MG, Comprimé : 0 - 1 - 0 x 3mois
 - 2) TRIPLIXAM 10 MG / 2.5MG / 10 MG, Comprimé : 1 - 0 - 0 x 3mois
 - 3) NOLIP 10 MG, Comprimé pelliculé : 0 - 0 - 1 x 3mois
 - 4) AGLIM 2 mg , Comprimé : 0- 0 - 1 x 3mois
 - 5) LEVOTHYROX 50 μ g, Comprimé sécable : 1+1/2 - 0 - 0 x 3mois
 - 6) ADO 1000 MG, Comprimé pelliculé : 1 - 1 - 0 x 3mois
 - 7) CARDENSIEL 5 MG, Comprimé pelliculés sécables : 1 - 0 - 0 x 3mois
 - 8) STILNOX 10 MG, Comprimé pelliculé sécable : 0 - 0 - 1/2 x 3mois
 - 9) FLUOXET 20 mg , Gélule : 1 - 0 - 0 x 3mois
 - 10) NURAX TONUS AMP BUV: 0 - 1 - 0 x 1mois
 - 11) NOCICEPTOL GEL : 1 - 0 - 1 x 3mois

Dr. HOUARI Chaymaa
CARDIOLOGUE
olissement EL Oulfa, Bd Ouled
G/P N° 37 1er étage
05 22 90 64

~~PHARMACIE ZEKRI Abdetati
Doktorechek Pharmacie
Bld Oued Modouya El 22-224 Casablanca - Tel: 0522-90 12 22000 CODE 0022~~

INP : 091204834

حي الولفة-شارع أم الربيع-قرب "مختبر كريم لاب" رقم 37 الطابق الأول الدار البيضاء

Lot. EL Oulfa, Bd Oued Oum Rabii en face du Laboratoire "KARIMLAB" G/P N° 37, 1^{er} étage Casablanca